



Mercredi 17 NOVEMBRE 2021

Soutenons

le secrétaire de la CGT Constellium

Issoire le 05 Novembre 2021.

Une fois de plus, le secrétaire de notre syndicat est convoqué devant la justice le mercredi 17 Novembre à 13H30 à la cour d'appel de Riom.

Dans ce dossier le parquet a classé une première fois l'affaire sans suite et une deuxième fois ce même parquet a maintenu le non-lieu de poursuivre.

Notre surprise a été de taille lorsque **le parquet a envoyé en correctionnelle notre secrétaire général, épargnant totalement au passage les dirigeants de Constellium sur le dossier des suicides.**

Suite à la décision du 03 Mai 2021 du tribunal correctionnel de Clermont-FD de la relaxe de Christian LACOSTE, **le même procureur de la république qui avait requis la relaxe, a fait appel de sa propre demande, surprenant ...**

Tellement surprenant que suite à un courrier de notre avocat il a avoué avoir fait une « erreur » mais que malheureusement, l'article 500-1 du code de procédure pénale ne permet pas au parquet de se désister de son appel, incroyable.

Il appartiendra donc à la cour d'appel de Riom le 17 Novembre d'apprécier les suites à donner à cette procédure.

La partie civile n'a pas suivi l'appel du procureur et, comme la CGT, elle a déposé une plainte à l'encontre des dirigeants de Constellium.

Pour nous ils sont, comme les conditions de travail de l'époque, les responsables du drame du 10 septembre 2013.

Nous appelons l'ensemble des salarié.e.s qui le souhaitent à soutenir notre secrétaire contre cette nouvelle injustice, le 17 Novembre à partir de 13H30, devant la cour d'appel de Riom.